

2016 | 2017

EN
TRANS
FORMA
TION

ET AU SERVICE
DE LA CROISSANCE

EN UN CLIN D'ŒIL

1
CONSEIL
SUPERIEUR



23
CONSEILS
REGIONAUX

2
COMITES
DEPARTEMENTAUX

21 000 EXPERTS-
COMPTABLES
DONT :

HOMMES **15 000**
FEMMES **6 000**

2

MILLIONS
D'ENTREPRISES
CLIENTES

PLUS DE **1 300 000** COLLABORATEURS

6 000 EXPERTS-
COMPTABLES
STAGIAIRES

11,5

MILLIARDS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

22 000

SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS
D'EXPERTISE COMPTABLE

PROFIL

SOMMAIRE

02

Présentation
des domaines
d'expertise
et des marchés

04

Agir au
service de
l'entreprise

06

Accompagner
les cabinets

08

Conquérir
les marchés

10

Renforcer
l'attractivité
de la profession

12

Notre
gouvernance

Au service de la croissance !

L'expert-comptable accompagne chaque étape de la vie de l'entreprise, dans tous les secteurs de l'économie. Nous conseillons aujourd'hui près de 2 millions de sociétés en France, principalement des TPE et PME. Dans un monde en mutation, nous sommes le bras droit du chef d'entreprise et son principal allié.

Notre profession est aussi en transformation. Une transformation qui impulse une énergie nouvelle. Transition numérique, conseil, harmonisation fiscale, attractivité...

Nos défis sont nombreux et sont une formidable opportunité de nous réinventer. Le modèle des cabinets mue et la voie est ouverte vers des missions de conseil à forte valeur ajoutée.

Les missions que nous portons – agir en faveur de l'entreprise, soutenir vos cabinets, conquérir de nouveaux marchés et nous ouvrir à l'international – sont clés. Nous vous invitons à retrouver quelques-unes des actions mises en œuvre cette année pour préparer les défis passionnants que nous allons relever au service du développement de l'économie.

PRÉSENTATION DES DOMAINES D'EXPERTISE ET DES MARCHÉS





Développement
à l'étranger



Accompagnement
dans la gestion
des risques



Ressources
humaines




Financement




Systemes
d'information

NOS MARCHÉS :

- L'entreprise :
les professions
libérales,
l'agricole
- Le secteur public
- Le secteur
non-marchand :
les associations,
les comités d'entreprise
- Les particuliers

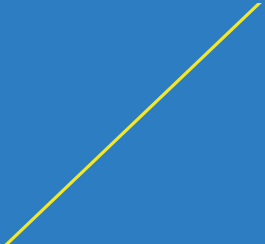


AGIR AU SERVICE DE L'ENTREPRISE



La profession comptable est le premier conseil des chefs d'entreprise, un conseil qui doit dépasser notre mission traditionnelle pour être perçu comme un investissement visant à améliorer la performance des entreprises. Si nous accompagnons les dirigeants dans le suivi des activités quotidiennes, de l'optimisation du financement à l'anticipation de l'évolution du marché, nous les aidons dans les grandes décisions stratégiques, que ce soit en matière d'investissement, de croissance externe et de transmission.

Dans un contexte complexe, les chefs d'entreprise ont plus que jamais besoin d'un accompagnement global et l'expertise comptable est une des clés majeures de la performance d'une entreprise.



« BUSINESS STORY », OFFRIR UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Officiellement lancé au Salon des entrepreneurs de Paris 2016, «Business story» est un dispositif national d'accompagnement à la création d'entreprise où des experts-comptables volontaires offrent trois rendez-vous à des porteurs de projet. Un an plus tard, quelque 4477 dirigeants, demandeurs d'emploi, salariés, micro-entrepreneurs, étudiants et même retraités ont fait une demande de mise en relation avec l'un des 4200 cabinets volontaires, référencés partout en France, sur la plateforme www.business-story.biz



Pour 91% des clients, l'expert-comptable est un professionnel de confiance.

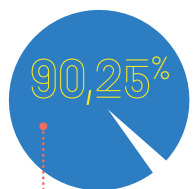
VIVA TECH: ACCÉLÉRER LA CROISSANCE DES START-UP

Pour la première fois, l'Ordre des experts-comptables a participé, aux côtés de la CNCC, au salon Viva Technology, le salon des start-up. L'occasion pour les deux professions de partager un espace de 90 m², le *coaching center*, et de proposer des consultations gratuites à destination des Startupers et autres créateurs présents sur des thèmes tels que: «Comment réussir une levée de fonds?»; «Comment optimiser sa fiscalité?»; «Comment accélérer sa croissance?»...

Sur les



demandes de mise en relation enregistrées via la plateforme,



concernent la création ou la reprise d'une entreprise

« Il est de notre devoir d'être au cœur de l'écosystème des entreprises afin de permettre à chacune, dès lors qu'elle a un projet, une idée, de disposer du cadre et des moyens de la concrétiser. »



2/3 des experts-comptables estiment que la transformation numérique est une obligation pour le développement de leur structure.




CRÉER DES NORMES POUR RENFORCER ET SÉCURISER NOTRE PROFESSION

En 2016, s'est achevé le chantier de la refonte du référentiel normatif. Il se devait d'évoluer, de s'adapter aux besoins des professionnels, des entreprises mais aussi des tiers utilisateurs pour donner des informations comptables et financières fiables. Objectifs : rendre le nouveau référentiel compréhensible, lisible et applicable par tous, tout en restant en conformité avec le référentiel international de l'Ifac.

« Dans notre paysage économique, la défense de notre profession est un sujet majeur. »

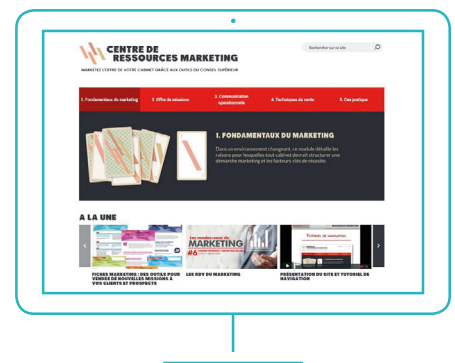
NUMÉRIQUE : DONNER LES MOYENS D'UNE STRATÉGIE DE CONQUÊTE

En novembre 2016, l'Ordre des experts-comptables a lancé une stratégie numérique *via* un programme d'accompagnement des cabinets comptables à travers trois actions : l'élaboration d'un support de sensibilisation sur la révolution numérique et ses impacts pour les cabinets ; la mise en place d'une journée de formation gratuite au travers des IRF complétée par la mise en ligne de modules d'*e-learning* thématiques ; l'élaboration d'un autodiagnostic sur le numérique pour les cabinets.

 *En savoir + :*
www.capsurlenumerique.fr

MARKETING : TOUS VOS OUTILS À PORTÉE DE MAIN

Dans un environnement de plus en plus concurrentiel, le faire-savoir et le savoir-vendre sont clés. En mars 2016, le Conseil supérieur a donc lancé une plateforme marketing regroupant des cours en ligne et des outils développés par l'Ordre. L'objectif est d'aider les cabinets à mettre en place une démarche marketing simple et efficace.



 *En savoir + :*
<http://marketing.experts-comptables.com/>

CONQUÉRIR LES MARCHÉS

Face à la révolution digitale et à l'automatisation des tâches, l'élargissement du champ des prestations de nos cabinets est une question centrale. La conquête de nouveaux marchés l'est aussi, en étant présents à la fois sur les secteurs marchands et non marchands. Nous sommes actifs auprès des associations et des fondations, des comités d'entreprise et des mandataires publics, pour acquérir les connaissances nécessaires afin de les accompagner. Nous développons notre visibilité auprès des particuliers et des professions libérales en abordant des thématiques transversales d'ordre comptable, patrimoniale et fiscale et nous poursuivons nos actions auprès du marché agricole et dans le domaine de la RSE. Ces chantiers sont riches de perspectives pour notre profession.



53,33% des participants à la journée du conseil ont retenu de cette journée une application immédiate du conseil auprès de leurs clients

53,33%

ORGANISATION DE LA 1^{RE} JOURNÉE DÉDIÉE AU CONSEIL

Le 22 juin 2016, la profession a eu rendez-vous avec le conseil pour faire le point sur le périmètre d'intervention, s'approprier les principales missions à développer et s'organiser pour les proposer aux entreprises. Quinze ateliers ont été présentés à plus de 500 participants sur les thèmes du conseil, de la recherche de financement, l'évaluation, l'accompagnement à l'export, l'accompagnement des entreprises innovantes, des collectivités, des CE... et autour des missions de conseil en matière fiscale et sociale.

UNE RÉFLEXION AROUND DE L'ENJEU DE LA SPÉCIALISATION DE LA PROFESSION

Le Conseil supérieur mène une action en faveur de la reconnaissance des spécialisations pour la profession. L'objectif est de permettre le développement du conseil et d'offrir aux cabinets d'expertise comptable un cadre suffisamment large pour qu'ils puissent développer leur propre stratégie.

72^E CONGRÈS : D'EXPERT-COMPTABLE À EXPERT CONSEIL

Après Paris, en 2015, sur le numérique, Bruxelles, en 2016, sur le fiscal, c'est à Lille, du 27 au 29 septembre 2017, que s'est déroulé le 72^e Congrès de l'Ordre, consacré au conseil. Une thématique abordée autour de quatre axes majeurs : savoir être, savoir faire, faire savoir et faire. Les congressistes sont repartis avec les clefs indispensables pour développer des missions de conseil au sein de leur cabinet d'expertise comptable.





RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION




Ces trente dernières années, face à la complexification croissante des déclarations fiscales et sociales, l'expertise comptable s'est davantage centrée vers le « déclaratif ». Mais son rôle est plus riche encore.

Notre mission, au cœur de la vie économique, fait de nous les premiers conseillers des chefs d'entreprise. Si notre profession reste encadrée par une déontologie et une éthique intangibles, son exercice ne cesse de se réinventer pour accompagner les entreprises dans la gestion de leurs obligations comptables, fiscales, sociales et juridiques. Le conseil est plus que jamais primordial. Gestion, droit du travail, organisation, ressources humaines, commercial, marketing, systèmes d'information... sont des matières essentielles sur lesquelles nous sommes quotidiennement sollicités. Les talents de demain doivent entrevoir l'ensemble des opportunités de carrières qui s'ouvrent à eux.



HUBEMPLOI : TOUS LES TALENTS S'Y RETROUVENT

Lancé début 2017, *hubemploi.fr* est la nouvelle plateforme de l'emploi de l'Ordre qui propose un espace consacré aux profils et métiers de l'expertise comptable, sans interface extérieure. En quelques mois, près de 4000 offres d'emploi ont été déposées et plus de 2900 CV téléchargés.

 *En savoir + :*
www.hubeemploi.fr

INITIATIVES BDE : COACHING ET PÉDAGOGIE

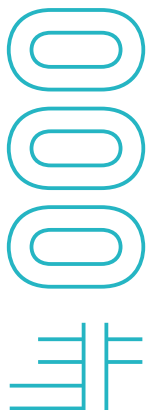
Pour la 3^e année consécutive, l'Ordre a organisé IBDE, le concours national du meilleur projet associatif étudiant. Initialement membre du jury, les experts-comptables se sont positionnés, cette année, en véritables coaches auprès des étudiants. Objectifs : les conseiller dans la réalisation de leur projet, en vérifier la viabilité et les accompagner à chaque étape du concours et de de leur projet.

UN SCÉNARIO ORIGINAL POUR UN « ESCAPE GAME » 100 % EXPERT-COMPTABLE

Le 1^{er} février 2017, le Conseil supérieur a accueilli des étudiants de la France entière venus s'affronter lors d'un « escape game ». En se glissant dans la peau d'un expert-comptable, ils se sont affrontés au cours d'épreuves de logique et ont dû résoudre des énigmes afin de venir en aide à un confrère à la recherche du bilan d'un de ses clients. Cette journée a également été l'occasion pour eux de participer à des ateliers pédagogiques afin de les sensibiliser au cursus et au métier d'expert-comptable.



Hubemploi.fr
est un succès avec
déjà plus de 4000
offres déposées
sur la plateforme



« *Informaticiens, commerciaux,
ingénieurs, spécialistes
du Web ou du marketing...
Les cabinets d'expertise
comptable sont en quête de
multiples compétences.* »

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE ET FÉDÉRATRICE

GOVERNANCE 2017-2018

En mars 2017, le Conseil supérieur a élu parmi ses membres, un bureau composé de quinze membres : un président, sept vice-présidents, un trésorier, six assesseurs et quatre invités. Dans le cadre de la réforme territoriale, l'Ordre

des experts-comptables doit aligner sa carte ordinale sur celle des régions administratives, au plus tard le 31 décembre 2018. Pour répondre à cette obligation, la durée du mandat des nouveaux élus est, à titre dérogatoire, de deux années.

PRÉSIDENT DU CONSEIL SUPÉRIEUR



**Charles-René
Tandé**

VICE-PRÉSIDENTS



Daniel Allimant
secteur
Organisation
et Management
de l'institution



Rémy Seguin
secteur
Fonctions
régaliennes
de l'Ordre



**Philippe
Sauveplane**
secteur
Communication
et Attractivité



**Nicole
Calvinhac**
secteur
Performance
des cabinets



**Patrick
Bordas**
secteur
Missions

ASSESEURS



**Jean-Marc
Jaumouillé**



**Dominique
Jourde**



**Christian
Scholer**



**Arezki
Mahiout**



**Marie-Claude
Mignon**



**David
Sauvage**

MENTIONS LÉGALES

Édité par la
Direction de
la Communication
de l'Ordre des
experts-comptables
19, rue Cognacq-Jay
75 341 Paris
Cedex 07, France.

**Conseil, création,
réalisation
& rédaction :**
kstories.

Crédits photos :
Banque d'images
Ordre des experts-
comptables,
Éric Avenel,
Didier Lefebvre,
Getty Images,
Shutterstock, tous
droits réservés.

L'Ordre des
experts-comptables
a fait le choix
cette année d'un
papier écologique.
Il provient d'une
filière de bois
gérés durablement
qui respecte
des principes
et des critères de
gestion forestière
mondialement
reconnue.
L'imprimeur est
certifié Iso 14 001 et
labélisé Imprim'vert.

Septembre 2017

TRÉSORIÈRE



**Gilbert
le Pironnec**
secteur
Prospective
et Spécialités



Lucie Desblancs
secteur
Développement
et Croissance
économique



**Florence
Hauducoeur**

INVITÉS



**Lionel
Canesi**



**Jean-Luc
Mohr**



**Alexandre
Salas-Gordo**



**Evelyne
Serin-Cabeau**

**CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES**

19, rue Cognacq-Jay

75341 Paris

Cedex 07, France

Tél. : +33 (0) 1 44 15 60 00

Fax. : +33 (0) 1 44 15 90 05

communication@cs.experts-comptables.org



Pour consulter notre rapport
annuel 2016, nous vous invitons
à le télécharger directement
depuis ce QR-Code.

WWW.EXPERTS-COMPTABLES.FR